Programme d'une journée type

Les mercredis matins sont réservés à la visite du stade Geoffroy-Guichard. De plus, si les joueurs professionnels de l'ASSE sont en préparation au centre d'entraînement de L'Etrat, **une rencontre sera prévue pour des photos et dédicaces.** Un arrêt à la Boutique des Verts est également prévue si les stagiaires souhaitent s'offrir des souvenirs aux couleurs de l'ASSE.

Un site privilégié et un savoir-faire technique !

Instaurés par Jean-Michel Larqué en 1993, les stages d'été de l'ASSE ne cessent d'attirer chaque année toujours plus d'enfants. A 30 kilomètres de Saint-Etienne, au cœur d'un environnement champêtre, le lycée d'enseignement professionnel agricole de Montbrison-Précieux offre un cadre idéal pour l'épanouissement des jeunes stagiaires, lesquels bénéficient de toutes les infrastructures nécessaires à la pratique de leur sport favori. Encadrés par les éducateurs et animateurs diplômés, les jeunes stagiaires sont logés dans des chambres de 4 personnes.

Équipe des éducateurs et titulaires du BAFA 2017

Les communes voisines du lycée agricole

Un partenariat a été mis en place avec les communes avoisinantes du Lycée Agricole. Ces municipalités ont accepté, en accord avec leurs clubs de football respectifs, de mettre à disposition leurs installations sportives durant l'été pour que les stagiaires puissent trouver des conditions d'entraînement exceptionnelles.
Les communes de Saint Romain-le-Puy, Moingt et Montbrison, toutes distantes de 4 kilomètres du lycée, peuvent offrir aux parents des stagiaires, des gîtes, restauration sur place, activités diverses, etc ...

Comment s'inscrire ?

1. Choisissez trois sessions par ordre de préférence en fonction des dates qui vous conviennent.
2. Reportez vos souhaits sur le bulletin d'inscription et complétez toutes les informations demandées.
3. **Retournez rapidement le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque,** à l'ordre de SASP ASSE LOIRE à :

STAGES FOOTBALL ASSE
ÉTÉ 2018
11 RUE DE VERDUN
BP 20
42580 L'ÉTRAT

« Une semaine inoubliable »

« Du foot, du foot et encore du foot : j'ai adoré ! »

« Mieux qu'une colonie de vacances »

« L'occasion de rencontrer mes idoles »

- **Bulletin d'inscription**
- **Fiche sanitaire**
- **Certificat médical (ou la photocopie de licence)**
- **Règlement par chèque**

Le dernier stage n°6 est uniquement réservé aux filles.

Les équipements à apporter !

OBLIGATOIRES :

- ☐ 1 paire de claquettes pour la douche
- ☐ 1 paire de chaussures de football
- ☐ 1 paire de chaussures de sport (training)
- ☐ 1 paire de protège-tibias
- ☐ 1 nécessaire de toilette (serviettes de bain...)
- ☐ 1 **duvet**
- ☐ 1 **drap housse (90x200 cm)**
- ☐ 1 oreiller
- ☐ 1 gourde
- ☐ 1 casquette
- ☐ Des shorts, t-shirts, paires de chaussettes de sport

RECOMMANDÉS :

- ☐ 1 survêtement
- ☐ 1 vêtement de pluie
- ☐ 1 produit anti-moustiques
- ☐ 1 cadenas avec clé

Conditions d'accueil

Arrivée : au lycée Agricole de Montbrison-Précieux le dimanche à 17h30

Départ : au lycée Agricole de Montbrison-Précieux le vendredi à 17h. Si pour diverses raisons, l'enfant doit être récupéré, en fin de stage, par une personne titulaire de l'autorité parentale, merci de communiquer les coordonnées de celle-ci sur le bulletin d'inscription.

Assistance médicale : un assistant sanitaire sera présent tout au long du stage pour soigner les blessures bénignes.
En cas de blessures importantes, les stagiaires seront dirigés vers la structure médicale la plus proche.

Les téléphones portables sont interdits durant le stage. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

Au cours des stages 2017, Jean-François Bernardini, leader du groupe corse I Muvrini est venu faire une conférence sur la non-violence aux 200 stagiaires présents la semaine du 17 au 22 juillet. Roland Romeyer, Président de l'ASSE, Dominique Rocheteau, Directeur sportif de l'ASSE, Thierry Delolme, Président du District de la Loire et Michel Girard, responsable de la commission des arbitres à la FFF. Quotidiennement, les éducateurs sensibilisent les jeunes stagiaires au sujet de la non-violence sur et en dehors des terrains de football.

Comment accéder au lycée agricole Montbrison-Précieux ?

IMPORTANT
En cas de retard, merci de nous tenir informés au 04 77 91 15 65

RENSEIGNEMENTS
Tél : 04 77 91 15 65
Vous serez accueilli par Laure ou Bernard

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE
LE BOURG
42600 PRÉCIEUX

Depuis Lyon, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Le Puy :
- Prendre l'autoroute direction Roanne/Clermont Ferrand
- Prendre la sortie après le péage de Veauchette (sortie n°7, Montbrison, Montrond-les-Bains)
- Au 1er rond-point à gauche direction Boisset-les-Montrond
- Suivre la direction de Sury Le Comtal - l'Hôpital-le-Grand
- Depuis l'Hôpital-le-Grand, prendre à droite direction Précieux (4 kms)

Le site est situé à 30 kilomètres de la gare SNCF de Saint-Etienne Châteaucreux, à 10 kilomètres de celle de Montbrison et à 5 kms de celle de Saint-Romain-le-Puy.

Le site est situé à 100 kilomètres de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

ASSURANCE ANNULATION : il vous est conseillé de prendre une assurance annulation. Le stage est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Chèques vacances non acceptés.
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans la totalité du règlement accompagnée de la fiche sanitaire et du certificat médical ou la photocopie de la licence.
- Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des règlements (cachet de la poste faisant foi), dans la limite des places disponibles.
- Pour multiplier les chances de participation pour votre enfant, remplissez bien vos trois souhaits. Si le stage correspondant à votre premier choix est complet, votre deuxième souhait sera retenu et ainsi de suite.
- Vous recevrez un courrier validant votre inscription.
- A leur arrivée, les stagiaires prendront connaissance du règlement intérieur. Le non-respect des consignes données par les animateurs ou éducateurs peut entrainer l'exclusion immédiate du stagiaire sans aucun droit de remboursement. Le séjour est couvert par la responsabilité civile de l'organisateur pour toutes activités proposées dans le cadre du stage. Les stagiaires doivent être titulaires d'un contrat d'assurance scolaire et extra-scolaire.
- En cas d'annulation avant le stage, des indemnités seront retenues selon les conditions suivantes :
o 30% pour toute annulation à plus de 30 jours avant le début du stage
o 30 % du montant du stage pour toute annulation entre le 30e jour et 8 jours avant le début du stage.
o 100% du montant du stage à moins de 8 jours avant le début du stage. Tout stage commencé ne donne droit à aucun remboursement, quel que soit le motif.